

17 janvier 1733.

Aveu et dénombrement du R. P. Claude Dupuy, prêtre de la Compagnie de Jésus, procureur des missions de la dite Compagnie, pour le fief et seigneurie de Notre-Dame-des-Anges.

Aveux et dénombrements, régime français, cahier 2, folio 383.

20 mai 1753.

Ordonnance de François Bigot, intendant de la Nouvelle-France, qui oblige tous les tenanciers du fief et seigneurie de Notre-Dame-des-Anges de rendre foi et hommage aux RR. PP. Jésuites, leurs seigneurs, suivant leurs titres, faire aveu, dénombrement et déclarations exactes des terres qu'ils possèdent dans les dits fiefs de même que des cens et rentes qu'ils peuvent devoir, le tout pardevant le sieur Geneste, notaire, autorisé à cet effet.

Ordonnances des Intendants, cahier 40, folio 57.

Publiée dans *Edits et Ordonnances*, vol. II, p. 595. 1757.

Répertoire pour servir à recevoir les paiements, tant des cens et rentes seigneuriales que rentes constituées et droits de lods et ventes dues aux RR. PP. Jésuites par les tenanciers de leur fief de Notre-Dame-des-Anges.

Archives de la province de Québec.

12 décembre 1781.

Aveu et dénombrement du R. P. Jean-Joseph Casot, prêtre, religieux de la Compagnie de Jésus, procureur des missions de la dite compagnie établies en cette province, pour le fief et seigneurie de Notre-Dame-des-Anges.

Aveux et dénombrements, régime anglais, cahier 1, folio 194.

16 mars 1864.

Cadastre de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges,